

Comité Technique Académique du 13 mars 2018

Rectorat

Mesures relatives aux postes définitifs de documentalistes

I) Mesures ministérielles à la rentrée 2018 :

Pas de mesure

II) Mesures académiques présentées par application de la carte cible :

Socle emplois	188
Zone de remplacement	11
Postes définitifs R2017	177
Carte cible	177

a) Créations à la rentrée 2018 :

Etablissement	Nbre	Commentaires
Collège Curie - Héricourt	0,50	dotation : 1,5 ETP jumelé avec 0,5 Lycée Colomb à Lure
Lycée Considérant - Salins les Bains	0,50	dotation : 1,5 ETP jumelé avec 0,5 LPO Friant à Poligny
LPO Belin - Vesoul	0,50	dotation : 1,5 ETP pour chaque lycée 2x0,50 : postes jumelés
Lycée Les Haberges - Vesoul	0,50	
	2,00	

b) Suppressions à la rentrée 2018 (postes vacants)

Etablissement	Nbre	Commentaires
LPO G. Colomb - Lure	-0,50	dotation : 1,5 ETP
LPO Friant - Poligny	-0,50	dotation : 1,5 ETP
LPO Lumière - Luxeuil les Bains	-1,00	dotation : 2 ETP
	-2,00	